



Chauffage - 2ème session

DETAILS SUR LA FORMATION

Prix: 125 €

Durée: 4h00

Horaire:

le samedi de 8h30 à 12h30

Dates:

EN 2022 :

- le 22/10/2022
- le 17/12/2022

EN 2023 :

- le 04/03/2023
- le 24/06/2023

Horaire : le samedi de 8h30 à 12h30

Places: Min. 1 - Max. 8

CONDITIONS D'ADMISSION

Le coût de la formation est à payer au comptant, à l'inscription.

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à fc@efp.be pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation.

Description

Concerne uniquement les formations :

- Technicien chaudière PEB GI
- Technicien chaudière PEB L
- Conseiller chauffage PEB - Type 1

Pour les autres 2e sessions (GII - Conseiller chauffage PEB Type 2 - GI Passerelle Ndl - tous les recyclages), prendre contact avec le pôle construction : 02/370 85 93.

Pour réussir, le candidat qui a présenté un examen à l'une ou l'autre formation de chauffage, doit obtenir minimum 50%.

Les examens de repêchage sont organisés 2x par semestre. Ils peuvent être présentés sans devoir à nouveau suivre les cours.

Toutefois, avec l'accord de la responsable du pôle construction - et si le nombre de candidats le permet - le candidat peut, s'il le souhaite, resuivre les cours où il a obtenu moins de 40%.

Pour présenter une 2ème session, il est obligatoire de s'inscrire au préalable.

objectif

Représenter et réussir les examens en chauffage.

Public cible

Les candidats ayant présentés et échoués aux examens de 1ère session en chauffage.